



Note d'information

À : Député.e.s membres de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes

De : Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN)

Date : Le 28/01/2025

Objet : Sommaire de la comparution du CEPN

Le CEPN participera le 31 janvier 2025 aux consultations particulières de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. En réponse aux préoccupations soulevées par le document de consultation publié en août 2024, le CEPN démontrera l'importance des technologies numériques pour surmonter l'isolement éducatif et promouvoir des pratiques pédagogiques adaptées aux réalités des Premières Nations. Cette intervention vise à démontrer comment les écrans, utilisés dans un cadre structuré et culturellement pertinent, sont des atouts pour l'autochtonisation de l'apprentissage.

Le CEPN, représentant 22 communautés de 8 Premières Nations, célèbre 40 ans de soutien à une éducation gouvernée par et pour les Premières Nations. Les outils technologiques sont essentiels pour réduire les barrières géographiques et renforcer l'offre pédagogique. À titre d'exemples, le déploiement d'infrastructures réseau à Manawan et la création du portail *Les voix du territoire* par le CEPN, illustrent comment ces outils favorisent l'autonomie éducative et la préservation des cultures autochtones.

En milieu autochtone, les écrans deviennent un outil puissant pour préserver la tradition orale en capturant et en transmettant les récits, les langues et la culture de façon innovante. Des initiatives comme le balado à Lac-Simon et les projets de réalité augmentée à Wendake montrent que ces technologies renforcent l'engagement scolaire et créent des communautés d'apprentissage. Toutefois, un encadrement rigoureux est nécessaire pour éviter que leur utilisation ne nuise pas au patrimoine linguistique et culturel des Premières Nations. Une réalité peu intégrée dans les réflexions entourant la problématique soulevée.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le CEPN estime donc qu'il est impératif d'adopter une approche holistique qui tienne compte des valeurs et des besoins des Premières Nations. Le CEPN invite la Commission à intégrer ces perspectives dans ses recommandations afin de garantir que les politiques publiques en matière d'éducation numérique tiennent pleinement compte des réalités des milieux des Premières Nations.